



de
CAMILLE
LARBÉY



Petite histoire de la langue française en 10 moments-clés

originaire de...

- aus ... stammend

occuper

- bewohnen

le chêne

- die Eiche

la ruche

- der Bienenstock

la conquête

- die Eroberung

envahir [āvaɪr]

- einfallen in

adopter

- übernehmen

l'érudit (m)

- der Gelehrte

repandre

- übernehmen

à son tour

- seinerseits

le cavalier

- der Reiter

chevaucher

- reiten

l'équitation (f)

- die Reitkunst

équestre [ekstr]

- Reiter-

le francique

- das Fränkische

notamment

- insbesondere

la bûche

- das Holzscheit

la guêpe

- die Wespe

le roseau [rozo]

- das Schilf

la flèche

- der Pfeil

la trêve

- die Waffenruhe

recouvrir

- umfassen

incontestablement

- zweifellos

VI^e siècle avant J.-C. :

arrivée des Celtes

Originaire du centre de l'Europe, le peuple celtique occupe l'Ouest du continent, de l'Espagne à l'Angleterre. Les Celtes installés dans l'actuelle France sont appelés « Gaulois ». Peu de mots gaulois sont encore utilisés dans la langue française actuelle. En général, ce sont des mots liés à la nature, comme « chêne », « ruche », « mouton » et des noms de villages.

II^e siècle avant J.-C. :

début des conquêtes romaines

En envahissant la Gaule, les Romains apportent avec eux leur langue, le latin. Le latin populaire, parlé par les marchands et les soldats romains, est peu à peu adopté par les Gaulois. Le latin classique, quant à lui, utilisé par les érudits et les nobles romains, est à son tour repris par la haute société gallo-romaine. Aujourd'hui, 80 % des mots français proviennent de ces deux langues : en latin populaire, « cheval » se dit *caballus* et a donné les mots « cavalier » et « chevaucher ». En latin classique, « cheval » se dit *equus* et a donné les mots « équitation » et « équestre ».

III^e – VI^e siècles après J.-C. :

invasion des Francs

L'arrivée des Francs va modifier la langue. Ce peuple germanique parle le francique, dont 400 mots sont restés, notamment dans le vocabulaire de la campagne (« bûche », « guêpe », « jardin », « roseau ») ou de la guerre (« flèche », « trêve »). La langue parlée et écrite dans le royaume des Francs (qui recouvre en partie la Gaule), incontestablement latine mais influencée par le francique, se nomme le « roman ».

Le roman contenait un « h » prononcé, notamment dans les mots d'origine franque comme « honte » ou « haine ». Ce n'est plus le cas aujourd'hui, même si ces mots gardent parfois un « h » dit « aspiré ».

14 février 842 :

les serments de Strasbourg

En 842, deux petits-fils de Charlemagne, Charles le Chauve et Louis le Germanique, s'allient contre leur frère aîné, Lothaire I^{er}. Pour valider cet accord politique, des serments de fidélité sont prononcés à Strasbourg par les deux frères. Ils sont alors écrits dans la langue de chacun : le tudesque, ou vieux haut allemand, et le roman. C'est la première fois qu'un texte si important est écrit en roman, alors qu'à cette époque le latin est la langue de l'administration. Même si la langue romane est encore éloignée du français moderne, on considère les serments de Strasbourg comme l'acte de naissance de la langue française.

Le Moyen Âge :

le français et les autres langues de France

Dans la moitié sud de la France, on parle l'occitan, c'est-à-dire la « langue d'oc » (oc signifiant « oui »). Les dialectes parlés dans la moitié nord de la France, comme



Mehr dazu finden Sie
auf Écoute-Audio:

www.ecoute.de/ecoute-audio

und in Écoute-Plus:

www.ecoute.de/ecoute-plus

la honte

- die Scham

la haine

- der Hass

le serment (de fidélité)

- der (Treue)Eid

Charlemagne

- Karl der Große

Charles le Chauve

- Karl der Kahle

Louis le Germanique

- Ludwig der Deutsche

ainé, e [ene]

- ältere

valider

- bestätigen

prononcer

- hier: leisten

le tudesque [tydesk]

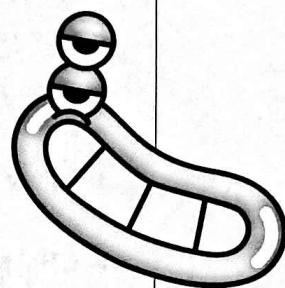
- das Altdeutsch

être éloigné, e de

- weit entfernt sein von

l'acte (m) de naissance

- die Geburtsurkunde



d'influencer le français. À travers l'espagnol, ce sont aussi des mots d'origine arabe – «alcôve», «récif» – ou préhispaniques qui sont accueillis dans la langue française, souvent en même temps que les produits qu'ils désignent: la «tomate», le «cacao», le «chocolat», l'«avocat», le «maïs», la «cacahuète», le «tabac», la «patate»...

À la même époque, le français débarque sur le continent américain avec Jacques Cartier. Les familles françaises qui s'installent en Amérique du Nord sont en majorité originaires du nord-ouest de la France. Cela explique les spécificités du français parlé aujourd'hui par les Québécois et certains habitants d'autres États du Canada et des États-Unis, en particulier le Nouveau-Brunswick et la Louisiane.

XVII^e – XVIII^e siècles : le français rayonne en Europe

Le français est plus que jamais la langue à la mode en Europe. En Allemagne, notamment du fait de l'arrivée des huguenots – les protestants chassés de France durant les guerres de religion –, plusieurs dizaines de milliers de mots sont adoptés dans la langue de Goethe. L'Académie française est créée en 1634 par Richelieu, principal ministre du roi Louis XIII, pour réguler le bon usage du français et rédiger un dictionnaire.

XIX^e – XX^e siècles : colonisation et francophonie

Le français est la langue de l'administration, de l'école et du commerce dans les pays administrés par la France à partir de la colonisation de l'Algérie en 1830. En Afrique subsaharienne, le français sert souvent de lingua franca entre populations de langues différentes.

1990 : rectification orthographique

Le gouvernement propose une simplification de l'orthographe : on peut écrire «diner» à la place de «dîner», «ognon» et non plus «oignon», et «évènement» au lieu d'«événement». Toutefois, l'orthographe traditionnelle est encore aujourd'hui largement répandue, y compris dans les médias et les livres scolaires.

le normand et le picard, sont quant à eux issus de la «langue d'oïl» (oïl étant le mot pour dire «oui»). D'autres langues, très diverses, sont présentes : le franco-provençal dans les régions alpines, ainsi que le basque, le catalan ou le breton. Mais c'est de la langue d'oïl parlée en Île-de-France, le francien, que naîtra le français. Il deviendra prédominant au fur et à mesure que le roi de France, qui réside souvent à Paris, étendra son influence sur le reste du territoire.

1539 : le français devient la langue officielle

Le roi François I^{er} (1515-1547) décide que la langue officielle ne sera plus le latin mais le français. Il veut ainsi affirmer le pouvoir monarchique face à l'influence de l'Église dont la langue est le latin. Depuis l'ordonnance de Villers-Cotterêts, signée en 1539, tous les textes juridiques et administratifs doivent être rédigés exclusivement en français. Cette décision permet à une plus grande partie de la population de comprendre les textes officiels. Cela renforce aussi la centralisation du pouvoir et l'importance du français.

XVI^e et XVII^e siècles : le français se mondialise

Tout au long de son histoire, le français emprunte aux autres langues. Au XVI^e siècle, l'Italie fascine l'Europe. Ainsi, des milliers de mots italiens relatifs à la peinture – «coloris», «miniature» –, l'architecture – «appartement», «balcon» – ou la cuisine – «riz», «radis», «brocoli» – mais aussi à la guerre – «alarme», «canon», «cartouche» – s'intègrent dans la langue française. À la fin du XVI^e siècle et au XVII^e siècle, c'est au tour de l'espagnol

divers, e [divɛʁ, ɛʁs]
- verschieden

l'Île-de-France
- der Ballungsraum Paris

au fur et à mesure
- in dem Maße wie

étendre
- ausweiten

affirmer
- festigen

face à
- angesichts

l'ordonnance (f)
- das Edikt

rédiger
- verfassen, ausarbeiten

renforcer
- stärken

se mondialiser
- sich weltweit ausbreiten

emprunter [ɑ̃prɑ̃tɛ] à
- übernehmen von

relatif, ve à qc
- etw. betreffend

le coloris [kɔləʁi]
- der Farbton

la cartouche
- die Patrone

s'intégrer dans
- Eingang finden in

c'est au tour de qc
- etw. ist an der Reihe

le récif
- das Riff

accueillir [akœjiʁ]
- aufnehmen

désigner
- bezeichnen

la cacahuète [kakawɛt]
- die Erdnuss

la patate
- die Kartoffel

débarquer
- landen, ankommen

la spécificité
- die spezifische Besonderheit

rayonner [ʁɛjɔnɛ]
- Spuren hinterlassen

réguler
- kontrollieren

la francophonie
- der französischsprachige Raum

la lingua franca [liŋwafrɑ̃ka]
- die Verkehrssprache

la rectification
- die Korrektur

toutefois [tutfwɑ]
- jedoch

largement
- weit

répandre
- verbreiten